CIHEAM
Options Méditerranéennes

L'aviculture tunisienne : Situation, difficultés et perspectives

Bergaoui R.

in

Sauveur B. (ed.).
L'aviculture en Méditerranée

Montpellier : CIHEAM
Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 7

1990
pages 269-281

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

---

http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI901602

To cite this article / Pour citer cet article

Bergaoui R. **L'aviculture tunisienne : Situation, difficultés et perspectives.** In : Sauveur B. (ed.). *L'aviculture en Méditerranée.* Montpellier : CIHEAM, 1990. p. 269-281 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 7)

CIHEAM

http://www.ciheam.org/
http://om.ciheam.org/

CIHEAM

CIHEAM - Options Mediterraneennes

L'aviculture tunisienne
Situation, difficultés et perspectives

Ridha BERGAOUI
Ecole Supérieure d'Agriculture, Mateur
Ministère de l'Agriculture, Tunis (Tunisie)

I. – Introduction

La Tunisie se situe au Nord du continent Africain donnant sur la Méditerranée. Elle occupe près de 16 millions d'hectares et se trouve limitée au Nord et à l'Est par la Méditerranée, au Sud par la Lybie et à l'Ouest par l'Algérie. La république Tunisienne compte près de 7,5 millions d'habitants.

L'agriculture est la principale ressource. Les terres labourables représentent 25% de la surface totale. Les cultures dominantes sont les céréales (blé et orge), l'olivier, les fourrages et les cultures maraîchères.

Le cheptel est composé de 3 183 000 ovins, 564 000 caprins et 334 000 bovins. Un important secteur avicole a été mis en place et développé à partir de 1965 et tout au long des différents plans de développement.

Cette aviculture a pour but essentiel de combler le déficit du pays en viandes rouges. Ce déficit résulte d'un déséquilibre entre une demande de plus en plus croissante due à l'augmentation du niveau de vie à l'augmentation de la population, au développement du tourisme, au changement des habitudes alimentaires... et une offre en viandes rouges aléatoire, handicapée par des modes de conduite traditionnels, à la merci des variations climatiques et saisonnières fréquentes.

Après une période de réticence du consommateur tunisien à accepter les produits avicoles du secteur industriel – au début de l'installation de l'aviculture moderne (dans les années 70), il ne les trouvait pas à son goût et leur préférait les produits fermiers –, le poulet et l'oeuf industriels envahissent de nos jours villes et campagnes et s'imposent sur toutes les tables aussi bien des gens aisés que de la majorité des masses laborieuses populaires. Reconnaissant à l'oeuf et au poulet leurs particularités diététiques et pharmaceutiques (l'utilisation de l'oeuf dans la médecine traditionnelle est très courante) le tunisien a vite adapté sa cuisine et son comportement alimentaire à la disponibilité de ces produits offerts à des prix à la portée de sa modeste bourse.

De nos jours d'autres produits commencent à envahir le marché et sont non moins acceptés par le consommateur tels que : salami de dinde, jambon de dinde, merguez... Poulets, oeufs de consommation, oeufs à couver et matériel d'élevage traversent également nos frontières en direction des pays voisins.

Cette importante évolution, aussi bien en matière de développement de cette aviculture que dans le comportement alimentaire du tunisien, est la consécration d'une volonté politique, d'un ensemble de mesures de soutien et d'encouragements au secteur mis en place par l'Etat et d'une motivation des éleveurs qui se sont investis et se sont consacrés à cette activité afin de maîtriser ses techniques parfois complexes, malgré les nombreuses difficultés quotidiennes auxquelles ils se heurtent.

L'objet de ce rapport est d'étudier l'évolution et la situation de cette aviculture, d'analyser ses difficultés et de proposer des solutions pour l'avenir afin d'aider au développement harmonieux de cet élevage.

II. – Situation actuelle

L'aviculture tunisienne comporte deux secteurs : un secteur traditionnel et un secteur moderne.

1. Aviculture traditionnelle

Ce secteur intéresse près de 4 millions de sujets(1). Il produit 5 400 tonnes de viande et 216 millions d'oeufs par an. Ceci représente, pour l'année 1986, 16% de la production de viande de volaille et 20% des oeufs de consommation.

L'effectif du cheptel est stable et autorenouvelable, en équilibre avec le milieu naturel. Les maladies, particulièrement la pseudo-peste aviaire et la coccidiose représentent l'ennemi principal de cet élevage. Les actions visant l'amélioration de ce secteur n'ont pu aboutir s'agissant de petits élevages, très éparpillés et difficiles d'accès.

Oeufs et poulets traditionnels sont toutefois très recherchés pour leur qualité organo-leptique par le consommateur, qui accepte de les payer plus cher que les produits du secteur industriel moderne. Représentant un élevage de cueillette, le prix de revient des produits avicoles traditionnels est très bas. Les ventes représentent un appoint important en liquidités pour le budget familial.

2. Aviculture moderne

Cette aviculture a démarré en 1965. Elle a connu un développement important surtout au cours des années 1970.

a) Effectifs

Les effectifs de volailles ont augmenté à un rythme assez élevé. Ils connaissent une certaine stagnation au cours de ces dernières années.

Pour l'année 1986, les effectifs sont ainsi estimés :
- Poulet de chair : 24,400 millions
- Pondeuses : 3,500 millions
- Reproducteurs :

☐ Chair : 0, 351 million
☐ Ponte : 0,054 million

(1) La plupart des chiffres avancés dans le présent rapport nous ont été communiqués par Dr Nafti, de la Direction de la Production Animale (Ministère de la Production Agricole et des Industries Alimentaires) ou proviennent de l'enquête avicole 1986 élaborée par la Direction de la Planification du Ministère de l'Agriculture.

b) Productions

Elles sont estimées pour l'année 1986 à :

- Viande de volaille : 36 700 tonnes
- Oeufs : 830 millions d'unités

La consommation annuelle moyenne par tête d'habitant se situe ainsi à 5,6 kg de viande (soit plus de 40% de la consommation totale de toutes les viandes) et 140 oeufs.

c) Performances zootechniques

Les performances zootechniques sont dans l'ensemble satisfaisantes avec bien sûr des variations entre éleveurs selon leur degré de maîtrise des techniques de cet élevage.

Le poulet de chair est généralement vendu à l'âge de 50-60 jours, à un poids vif allant de 1,7 à 2,2 kg et un indice de consommation de 2,2 à 2,5 avec un aliment à 2 900 kCal métabolisables/kg. Pour la pondeuse, la production moyenne est estimée à 237 oeufs.

Une marge d'amélioration est toutefois possible par une meilleure maîtrise des techniques d'élevage. Une réduction du taux de mortalité, une amélioration de la production et de l'indice de consommation sont facilement réalisables par un contrôle strict des conditions d'élevage.

La mortalité pour le poulet de chair varie de 3 à 10%. Celle de la pondeuse est de 7 à 16%. Cette mortalité s'observe surtout chez les petits aviculteurs. Elle est due à :

- une mauvaise maîtrise des techniques,
- une négligence des règles d'hygiène,
- des accidents divers (froids ou chaleurs excessives),
- une mauvaise isolation des bâtiments, surtout en période de grandes chaleurs.

Une mortalité importante est également observée lors du transport des animaux du fait d'un manque ou d'une mauvaise adaptation des cageots. Les éleveurs peu avertis connaissent enfin des mortalités élevées et accidentelles lors des diverses manipulations des animaux (débecquage, vaccinations...).

Lors de nos visites des élevages, il nous a été donné de constater un gaspillage important d'aliments concentrés, chez les petits et moyens éleveurs, aussi bien dans les salles de stockage qu'à l'intérieur des poulaillers, où la litière se trouve couverte d'une couche non négligeable d'aliments, à la fin de la période d'élevage, source de nuisances et de maladies. Une sensibilisation des éleveurs et des ouvriers chargés des élevages permettrait d'améliorer facilement les performances. La granulation, malgré la majoration supplémentaire des prix des aliments, est également susceptible de réduire le gaspillage, d'améliorer la croissance et l'indice de consommation et donc la rentabilité de l'élevage. L'incorporation de matière grasse animale ou végétale permettrait d'augmenter enfin le niveau énergétique des rations et d'améliorer la croissance et l'indice de consommation.

3. Infrastructures

L'aviculture moderne dispose d'une infrastructure assez importante. Cette infrastructure se trouve localisée essentiellement autour de la capitale et dans les principaux centres touristiques du Nord-Est et du Centre-Est du pays. Ces régions bénéficient d'une infrastructure de base favorable (routes, réseaux électriques...) et garantissent l'écoulement des produits avicoles. On constate dans ces régions la création de grandes unités avicoles constituant des pôles de développement autour desquels gravite un ensemble de petits et moyens aviculteurs qui s'approvisionnent dans les grands centres avicoles. Ceux-ci interviennent parfois au niveau de toute la filière (poussins, aliments, abattoir...) et pratiquent une certaine

forme d'intégration. Ils disposent d'un équipement neuf et moderne, parfois même à la pointe des dernières nouveautés techniques, avec certaines installations des plus modernes en Afrique et même de tout le monde arabe (couvoir, usine d'aliment, abattoir...).

a) Bâtiments d'élevage

On compte 3 226 poulaillers dont 2 426 en fonctionnement représentant une surface couverte de 1 106 260 m². D'autres poulaillers sont abandonnés. Il s'agit surtout de bâtiments exploités par des petits aviculteurs ayant quitté le secteur suite aux difficultés que rencontre l'aviculture moderne. Par contre, certains grands aviculteurs continuent à investir et à construire de nouveaux bâtiments.

Les poulaillers en fonctionnement sont par ailleurs sous-utilisés, le taux d'occupation des bâtiments ne dépassant pas les 84%.

Ces bâtiments se répartissent comme suit :

- bâtiments poulets de chair : 1 670 capacité 35,270 millions,
- bâtiments pondeuses : 564 capacité 4,326 millions,
- bâtiments poulettes : 145 capacité 2,609 millions,
- bâtiments reproducteurs : 47 capacité 0,341 million.

Les bâtiments sont généralement en dur. Les murs sont en briques ou en agglomérés et les toits sont en :

- dalles pour 18% des poulaillers,
- en plaques de fibro-ciment pour 17% des poulaillers,
- en tôle noire ou galvanisée pour 30% des poulaillers,
- voûte pour 32% des poulaillers,
- divers pour 3% des poulaillers.

La voûte est une méthode de construction traditionnelle en briques à six trous, placées en forme de voûte de près de 6 m de diamètre et liées entre elles soit avec du ciment soit avec du plâtre. Le toît en voûte isole mieux que les plaques de fibro-ciment ou de tôle. Il nécessite une technicité particulière et exige plus de temps pour sa réalisation. Certains agriculteurs, du Sahel surtout, utilisent leurs serres en plastique, inoccupées durant les périodes estivales, pour élever occasionnellement du poulet de chair. On a dénombré, en 1986, 77 bâtiments de ce type, soit 3% de l'ensemble des poulaillers.

Il faut souligner qu'il est primordial de disposer de bâtiments bien ventilés et isolés pour lutter contre les périodes de forte chaleur des mois de l'été – surtout lors de vents de sirocco venant du Sahara – qui représentent un sérieux problème pour l'aviculture tunisienne. On assiste durant ces périodes à des mortalités parfois catastrophiques et les cadavres doivent être sortis à coup de brouette des bâtiments mal conditionnés. Pour la ponte, les fortes températures conduisent à une fragilité de la coquille entraînant des pertes non négligeables en oeufs cassés soit au niveau de l'atelier soit tout au long des circuits de commercialisation.

Le poulet de chair est élevé presque exclusivement au sol sur litière de paille ou de copeaux. La poulette est élevée aussi bien au sol qu'en cage «*Flat-deck*». Quant à la pondeuse, elle est surtout élevée en cage soit californienne, soit en batteries à plusieurs étages (selon le bâtiment et son degré de conditionnement).

b) Couvoirs

La Tunisie dispose de 14 couvoirs dont 5 de grande capacité. La capacité totale d'incubation est de 114 millions d'oeufs ce qui dépasse largement le besoin du pays qui n'excède pas les 50 millions d'oeufs à couver par an. Ces couvoirs n'ont produit en 1986 que 28 546 millions de poussins, soit un taux d'utilisation de 66%.

La plupart de ces couvoirs sont en bon état et disposent d'un équipement neuf et moderne. Bon nombre d'entre eux fonctionnent surtout en période de forte demande de poussins survenant après une période de crise avec l'élévation du prix des produits avicoles entraînant un retour massif des éleveurs vers la production avicole.

Ces couvoirs produisent aussi bien des poussins «poulets de chair» que des poussins «ponte». La mise en incubation n'est jamais planifiée. Elle dépend essentiellement de la demande des éleveurs.

Les oeufs à couver proviennent soit des élevages tunisiens de reproducteurs soit de l'étranger. Une forte pression a été exercée sur les couvoirs afin de réduire et même d'interdire (cas de l'an dernier) l'importation des oeufs à couver afin d'encourager cette production qui reste en dessous des besoins du pays malgré les capacités de production importantes.

L'hygiène au niveau des couvoirs est généralement satisfaisante et le poussin de bonne qualité. Tri, sexage (utilisation surtout de souches ponte auto-sexables) et vaccination (vaccin Marek) ne posent aucun problème. Le coquelet de sexage est sacrifié et envoyé à la décharge publique.

c) Elevages de reproduction

Le cheptel reproducteur est constitué de 351 000 reproducteurs chair et 54 000 reproducteurs ponte.

Malgré la capacité théorique importante (58 bâtiments d'une capacité totale théorique de 688 500 volailles), et une capacité d'incubation très importante (cf. ci-dessus), la production du poussin local reste donc inférieure aux demandes des éleveurs.

Il faut rappeler que ces élevages sont plus difficiles à conduire que ceux du poulet de chair ou de la pondeuse d'oeufs de consommation parce qu'ils nécessitent une maîtrise parfaite de la conduite et de l'hygiène. La concentration élevée des élevages, surtout dans la région du Cap-Bon, rend impossible la garantie de conditions d'hygiène adéquates. L'épidémie de salmonellose de 1982 illustre bien les risques auxquels sont exposés les élevages de reproduction. Elle a entraîné la réforme précoce des troupeaux reproducteurs dont les répercussions ont été ressenties jusqu'en 1984.

d) Abattoirs

La Tunisie est dotée de six grands abattoirs modernes. Leur capacité totale d'abattage est de 9 750 sujets par heure, soit une capacité annuelle de 28 millions de sujets en ne comptant qu'une seule équipe de travail, avec 8 h de travail par jour.

En 1986, ces abattoirs n'ont abattu en réalité que 2 280 millions de poulets. La plus grande partie (80%) de la volaille échappe en effet aux abattoirs et passe par les circuits traditionnels de commercialisation avec la vente aux marchés et dans les petits points de vente. Ces animaux sont vendus vivants ou couramment abattus sur place dans des conditions hygiéniques douteuses (manque de matériel, pas d'eau pour lavage...).

Les abattoirs alimentent essentiellement les collectivités publiques telles que : hôpitaux, établissements scolaires, hôtels... qui exigent du poulet abattu. Il s'agit surtout du poulet effilé, avec têtes et pattes. Une très faible partie des poulets abattus dans les abattoirs est congelée et stockée. Ces abattoirs disposent d'une capacité de stockage de 1 150 tonnes de viandes et 8 millions d'oeufs. Les sous-produits des abattoirs sont généralement jetés à la décharge publique.

e) Usines d'aliment

On dénombre plus de 216 usines dont la capacité totale est estimée à 969 932 tonnes par an. La reproduction d'aliment concentré en 1985 était en fait de 477 044 tonnes, soit 41,68% de la capacité totale de fabrication. Parmi ces unités, 97 sont spécialisées dans les aliments volailles.

Les aliments pour volailles représentent 70% de la production d'aliments concentrés. Certaines usines ont été abandonnées, d'autres n'ont jamais fonctionné malgré un équipement bien complet et bien au point. Les plus grandes usines sont équipées de matériel de granulation et de livraison en vrac. Ces deux formes de présentation restent pourtant peu pratiquées malgré leurs avantages certains.

Les aliments concentrés pour volailles sont à base de maïs et de tourteau de soja (représentant plus de 90% des rations) complétés par un complément minéral vitaminé. Le maïs, le tourteau de soja et le premix nécessaires pour la fabrication du CMV sont importés. Ces importations représentent une sortie importante qualifiée d'hémorragie de devises. Elle revêt également un aspect d'insécurité aussi bien sur le plan approvisionnement que sur le plan qualité. L'Office des Céréales dispose du monopole d'importation du maïs et du tourteau de soja dont les commandes sont passées par l'intermédiaire d'appels d'offres internationaux. Il cède par la suite, selon un protocole bien défini, les quantités de maïs et de tourteaux de soja nécessaires aux industriels pour le fonctionnement de leurs ateliers.

Des tentatives d'incorporation de produits locaux de substitution n'ont eu que très peu de conséquences, vu les très faibles quantités disponibles :

- farine de poisson (850 tonnes),
- triticale (nouvellement introduit en Tunisie),
- farine de viande (450 tonnes),
- sorgho Milo (peu cultivé).

Plusieurs éleveurs se plaignent de la qualité de l'aliment concentré. Les fabricants se plaignent à leur tour de la qualité des matières premières importées par l'Office des Céréales (surtout le tourteau de soja à 44 ou 46% de protéines, de qualité très aléatoire). Ils se plaignent également des difficultés d'approvisionnement : ruptures de stocks et queues interminables devant les centres d'approvisionnement, éloignement de ces centres de stockages...

Une législation réglementant la production et la commercialisation des aliments des animaux a été mise au point et publiée au Journal (Août 1981) ; elle est malheureusement peu appliquée.

f) Divers

A côté de cette infrastructure de base se greffe un ensemble d'activités annexes telles que :

- Deux usines de produits vétérinaires et de premix ;
- Une usine de fabrication à grande échelle et de réputation internationale de matériel avicole, à côté d'une multitude de petits artisans qui fabriquent et façonnent à la demande différents petits matériels avicoles ;
- Deux usines de fabrication d'alvéoles en carton et d'emballages pour les oeufs ;
- Une centaine de points de vente modernes équipés de vitrines frigorifiques et de grands frigos de conservation des produits avicoles disséminés sur tout le territoire. Ces points de vente commercialisent également de la dinde découpée et des produits de charcuterie de dinde ainsi que du lapin abattu ;

- Une multitude de rôtisseries populaires servant du poulet rôti ainsi que des plats préparés à l'intention des personnes ne pouvant rentrer chez elles à midi.

3. Organisation socio-économique du secteur avicole

a) Emploi

L'aviculture moderne occupe près de 10 500 salariés : 7 500 personnes sont employées dans les secteurs de production (élevage, amont et aval des élevages), 3 000 interviendront dans les circuits de commercialisation et de transport. La main-d'oeuvre est abondante en Tunisie et les salaires relativement bas, ce qui ne milite pas en faveur d'une mécanisation très poussée. Toutefois l'aviculture tunisienne est suréquipée, les installations sont couramment en panne par suite de problèmes de maintenance et de difficultés à obtenir des pièces de rechange.

b) Structure de la production

C'est l'Etat qui à l'origine, a introduit l'aviculture moderne en Tunisie, mais aujoud'hui les secteurs étatique et semi-étatique (sociétés nationales) ne représentent que 16% des investissements globaux. L'aviculture est donc actuellement une activité essentiellement privée qui relève soit de grandes sociétés, soit d'aviculteurs indépendants, répartis de la façon suivante (1986) :

	Poulets	Pondeuses	Poulettes	Repro-ducteurs	Total
Petits élevages (1)	723	77	11	2	813
Moyens élevages	198	50	13	1	262
Gros élevages	168	112	31	11	322
Total	1 089	239	55	14	1 397

(1) Gros aviculteurs (capacité 10 000 poulets de chair/rotation) ; moyens (capacité de 5 000 à 10 000 poulets de chair/rotation) ; petits (capacité de 10 000 à 5 000 poulets de chair/rotation).

Malgré leur nombre relativement faible, les gros aviculteurs dominent d'une façon absolue le secteur avicole. Il s'agit surtout d'entreprises intégrées disposant d'une usine d'aliment, d'un couvoir, d'un abattoir et même de points de vente. La plus grande partie des éleveurs pratique surtout l'élevage du poulet de chair dont le cycle de production est court et la technique d'élevage facile à maîtriser.

Le recensement avicole de 1986 révèle par ailleurs que 63% des aviculteurs sont soit des analphabètes, soit des personnes ayant très peu fréquenté l'école primaire. Enfin 72% des aviculteurs ont une activité secondaire à côté de leur élevage avicole : céréaliculture, cultures maraîchères, grands élevages et autres activités agricoles et non agricoles.

c) Commercialisation

A côté des grandes unités qui disposent de leurs abattoirs, centre de conditionnement et points de vente, la plus grande partie de la production est écoulée par le biais d'intermédiaires qui viennent prélever la production directement aux poulaillers pour l'acheminer vers les marchés et les commerçants.

Le tableau ci-après indique le pourcentage des ventes sur place, dans les points de vente et les collectivités publiques (hôpitaux, écoles...).

	Vente sur place	Points de vente	Collectivités	Autres	Total
Poulets	74	15	7	4	100
Poulets réformés	86	9	3	2	100
Oeufs	72	18	5	5	100

Le **prix de vente** des oeufs et du poulet au consommateur sont libres. Le prix de vente de l'oeuf payé au producteur est relativement stable et rémunérateur malgré la marge parfois importante entre le prix payé au producteur et celui payé par le consommateur. Des crises touchent toutefois ce secteur qui sont dues à des périodes de surproduction suite à une mise en place massive de poussins de ponte.

Le prix de vente de poulet connaît des variations importantes et atteint des seuils parfois trop bas. Ceci résulte d'une désorganisation de la production, d'une absence de possibilités de stockage, et du caractère périssable de la viande contraignant le producteur à se débarrasser de ses poulets à n'importe quel prix. Certaines variations saisonnières sont enfin dues à la diminution de la demande suite à la présence en été sur le marché de poissons offerts à des prix très compétitifs.

Le consommateur tunisien n'a aucune préférence pour la couleur de la peau du poulet ou de celle de la coquille de l'oeuf. Toutefois l'oeuf blanc est dominant sur le marché, parce que la pondeuse légère à oeufs blancs semble mieux adaptée que la pondeuse semi-lourde à coquille teintée. Elle consomme également moins d'aliments. Les commerçants et intermédiaires préfèrent quant à eux les oeufs à coquilles colorées qui résistent mieux aux multiples manipulations par lesquelles passe l'oeuf.

Les oeufs sont vendus sur alvéoles sans calibrage et sans conditionnement particulier. La plus grande partie de la production de poulet est commercialisée en vif. Les commerçants se situent près des marchés de légumes ou sont des ambulants exposant leurs produits lors des marchés hebdomadaires. Ils pèsent le poulet et procèdent sur place à son abattage et à son plumage dans des conditions d'hygiène lamentables.

Les fluctuations importantes des prix, la désorganisation du secteur avicole ont incité l'Etat à créer le GIPA (Groupement Interprofessionnel des Produits Avicoles) en mai 1985. Cet établissement d'utilité publique groupe des aviculteurs, des accouveurs, des conditionneurs et tous ceux qui s'intéressent à la production avicole. Il dispose d'un fonds de stabilisation alimenté par une taxe de 2% sur les prix de cession du maïs et du tourteau de soja et une taxe de 2% sur la valeur des volailles et oeufs importés. Ce groupement est destiné à organiser, régulariser et contrôler le secteur avicole. Il est appelé également à exécuter toute mission qui lui serait confiée par les pouvoirs publics, tendant au développement, à l'amélioration et l'organisation du secteur avicole. Il participe également à l'encouragement de la recherche, à l'expérimentation et à la vulgarisation dans le domaine de l'aviculture. Ce groupement est intervenu à plusieurs reprises en période de surproduction pour favoriser le stockage de poulets et d'oeufs, ce qui a permis d'atténuer les fluctuations classiques des prix.

4. Intervention de l'Etat en faveur du secteur

En 1965, l'Etat a introduit l'aviculture intensive et a créé à Sidi Thabet et à El Habibia (près de Tunis) les premiers centres avicoles destinés à la fois à produire et à vulgariser les techniques de production avicole. L'Etat a oeuvré depuis pour le développement de ce secteur appelé à combler le déficit croissant du pays en protéines animales.

Un système de crédit encourageant (crédit FOSDA–Fonds Spécial pour le Développement de l'Agriculture) a été instauré et a permis aux éleveurs intéressés de bénéficier d'un taux d'intérêt très faible et de subventions pour la construction, l'équipement des bâtiments et l'importation des reproducteurs. Ce système de crédit a permis aux grandes sociétés privées de voir le jour et de s'installer sur le marché.

D'autres aviculteurs ont pu avoir facilement accès à des crédits bancaires très avantageux après agrément de leur projets par l'Agence de Promotion des Investissements. De nos jours ce secteur est presque saturé et très rares sont les projets encouragés par l'Etat.

La première usine d'aliments a également été créée par l'Etat et gérée par l'Office des Céréales. Elle bénéficiait de stocks de maïs d'UPAM et l'aliment était alors cédé aux aviculteurs à des prix presque symboliques. Ceci a favorisé le démarrage de l'aviculture moderne et la multiplication des projets : plusieurs promoteurs alléchés par le gain facile mais n'ayant aucune relation avec l'agriculture (des médecins, avocats, pharmaciens...) ont alors investi dans des unités de production. Cette multiplication des projets avicoles et la demande croissante en aliments concentrés a entraîné l'Etat à céder la fabrication des aliments aux privés et à réduire les subventions devenues très lourdes au niveau national.

L'arrêt de cette subvention sur les aliments concentrés a été ressenti d'une façon très nette par les aviculteurs surtout en 1982. Nombreux sont les petits aviculteurs qui ont alors abandonné le secteur, ce qui a conduit le Ministère de l'Agriculture a arrêter un ensemble de mesures de soutien aux petits aviculteurs destinées à les aider à repeupler leurs bâtiments.

Cette augmentation de prix des aliments a entraîné aussi une augmentation du prix de vente des produits avicoles. Il a alors été observé une diminution de la consommation de poulets et d'oeufs. Un certain nombre de mesures législatives ont été arrêtées pour organiser le secteur :

- législation sur les aliments concentrés ;
- création du GIPA ;
- législation sur l'hygiène et le contrôle de l'état sanitaire de l'élevage ;
- interdiction de l'importation de poussins d'un jour et d'oeufs à couver.

Parallèlement, un centre de formation spécialisé a été créé à Sidi-Thabet, en coopération avec la Hollande, pour la formation d'ouvriers et de techniciens spécialisés en aviculture.

III. – Difficultés du secteur

Le développement important et rapide de l'aviculture moderne a fait surgir un ensemble de difficultés dont certaines ont été soulevées précédemment et que nous essayerons de développer dans ce chapitre. Ces difficultés sont de trois ordres :

1. Difficultés de production

Malgré l'expérience importante (plus de 20 ans d'existence) dont bénéficie l'aviculture intensive tunisienne, certains éleveurs (essentiellement petits et moyens) ne maîtrisent pas complètement **la technique d'élevage** : mauvaise utilisation des moyens de production, négligence des règles d'hygiène élémentaires... Ceci se traduit par des performances moyennes : mortalité élevée, mauvais indice de consommation et prix de revient élevé. Leurs marges bénéficiaires étant de plus en plus réduites, ces mauvais éleveurs seront appelés à disparaître, ne pouvant plus concurrencer les produits avicoles des grands aviculteurs pratiquant un élevage rationnel. Cependant, la politique de l'Etat n'étant pas forcément l'élimination des petits aviculteurs, un effort important doit être entrepris pour organiser ces éleveurs et améliorer leur niveau technique.

Le manque de respect des normes d'élevage, la non désinfection des locaux, le manque aux règles d'hygiène, l'exiguïté de bâtiments parfois inadaptés pour la production avicole favorisent d'autre part **l'apparition des maladies** et la détérioration de la santé des animaux. Pour y remédier, les éleveurs ont recours aux antibiotiques et aux vitamines peu recommandés et très onéreux plutôt que de faire appel aux vétérinaires pour la surveillance et le suivi de leurs troupeaux. Les grands éleveurs au contraire sont plus familiarisés avec les règles d'hygiène.

Les principales maladies aviaires qui occasionnent des pertes importantes au niveau des élevages sont (d'après Dr Nafti, DPA) :

- La pseudo-peste ou maladie de Newcastle
- La maladie de Marek qui affecte lourdement le cheptel des pondeuses suite à l'apparition probable d'un mutant très virulent, rebelle aux vaccins habituellements utilisés
- La salmonellose qui tend cependant à disparaître suite aux mesures énergiques prises par les autorités
- Les maladies respiratoires chroniques et la colibacillose
- La bronchite infectieuse et la variole
- La coccidiose

L'élimination ou la sensible réduction de la subvention des aliments concentrés au mois de Novembre 1982 a entraîné une hausse considérable du prix de l'aliment (allant jusqu'à 140 %) et la faillite de plusieurs aviculteurs. D'autres augmentations du prix de l'aliment ont suivi ainsi qu'une hausse parallèle d'autres charges de production telles que : poussins, main-d'oeuvre, électricité, matériel, produits vétérinaires.

Les températures élevées des mois d'été et les siroccos représentent un sérieux problème et entraînent des mortalités élevées et une fragilité de la coquille de l'oeuf. La conception des bâtiments doit tenir compte de ce facteur et des études sont donc nécessaires pour, à la fois, réduire le coût du bâtiment et améliorer les conditions d'ambiance au sein du poulailler.

2. Problèmes d'approvisionnement

Ces problèmes se situent à deux niveaux : celui de l'éleveur et celui du pays.

a) Au niveau de l'éleveur

A côté des élevages intégrés et des organismes importants qui se sont organisés pour un approvisionnement adéquat de leurs élevages, les petits et moyens éleveurs trouvent de nombreuses difficultés lors de l'achat des produits nécessaires à leur activité :

- manque de disponibilité de poussins surtout en période de forte demande
- qualité d'aliment aléatoire
- absence de certains produits vétérinaires
- difficultés de transport des intrants et des produits de l'élevage

b) Au niveau national

Du fait du développement important qu'elle a connu et malgré les efforts entrepris pour assurer un développement harmonieux, l'aviculture tunisienne reste grande consommatrice de devises dont une grande partie est utilisée pour l'importation du maïs et du tourteau de soja entrant dans la composition des aliments. Les tentatives de substitutions restent très limitées : utilisation de triticale de farine de poisson et d'orge. La qualité même des matières premières et des aliments finis est également sujette à critiques. Les possibilités de stockage des matières premières et des produits finis au niveau des ports et des usines d'aliment représentent enfin un facteur limitant pour un approvisionnement régulier des usines et des éleveurs.

3. Difficultés d'écoulement des produits avicoles

L'écoulement des produits avicoles représente aussi un goulot d'étranglement pour le développement du secteur. A côté du niveau technique élevé atteint par l'aviculture moderne tunisienne, la commercialisation demeure à un stade archaïque et rudimentaire.

Ainsi le manque d'organisation et de planification de la mise en place des poussins entraîne tout d'abord une offre très aléatoire qui ne tient nullement compte du besoin du marché. Le prix payé au producteur de poulets de chair varie donc en passant par nombreux pics et creux au cours de l'année.

Rappelons en outre que 10% seulement de la production de poulet transite par les abattoirs, le reste emprunte des circuits mal organisés qui profitent essentiellement à de nombreux intermédiaires beaucoup plus qu'au producteur. Le GIPA a, parmi ses attributions, la régularisation des marchés des produits avicoles. Les actions menées déjà en 1986 et 1987 ont montré l'utilité d'une telle opération.

Le prix de l'oeuf est beaucoup plus régulier. Toutefois l'oeuf est commercialisé sans aucun conditionnement, sans calibrage et sans aucune garantie de qualité.

Enfin, il faut remarquer que l'aviculteur a très peu accès aux prêts bancaires de campagne. Les banques sont réticentes, surtout en période de crise, et l'aviculteur ne peut disposer de source de financement pour entreprendre des activités. Seuls les fabricants d'aliments concentrés autorisent le paiement à 90 jours des aliments.

IV. – Perspectives d'avenir, recommandations

Nous avons jusqu'ici parlé essentiellement de l'aviculture intensive dont les perspectives sont assez claires bien qu'elles nécessitent un certain effort pour organiser et résoudre les difficultés surtout dues au développement rapide de ce type d'élevage. L'avenir du secteur traditionnel est quant à lui beaucoup plus douteux.

1. Secteur traditionnel

Rappelons qu'il s'agit de petits élevages surtout fermiers, éparpillés dans la campagne et se trouvant parfois en des sites quasi inaccessibles.

Cet élevage de cueillette n'occasionne aucune dépense et n'obéit à aucune stratégie de développement. L'alimentation équilibrée, la sélection, l'hygiène... sont négligées ; la poule est confiée à ses propres instincts. Sa production est forcément touchée et la mortalité fort élevée. La production moyenne annuelle est estimée à 54 oeufs et 1,5 kg de viande par poule.

Cet élevage représente toutefois un tonnage assez important de produits fort appréciés par le consommateur. Il représente également une source de trésorerie précieuse pour la fermière. Actuellement abandonné à lui-même, ce secteur mérite donc plus d'attention.

On peut souligner que certaines actions ont été entreprises, avant l'essor important de l'aviculture moderne, pour améliorer le secteur (échange de coqs sélectionnés contre les coqs locaux, campagnes de vaccination...). Ces tentatives ont toutes échoué. Un programme d'amélioration génétique de la poule, la vulgarisation des principes de l'hygiène et la vaccination des troupeaux, l'organisation de la collecte des produits... pourraient sans doute aboutir à la rationalisation de cet élevage. Remarquons d'ailleurs que la poule locale possède des potentialités assez importantes surtout comme pondeuse. Elle est bien adaptée au pays et a survécu malgré les difficultés qu'elle a endurées.

Enfin, ce sont surtout les femmes qui sont responsables de ces poulaillers et qui les gèrent sur le plan financier. Des programmes de vulgarisation en matière de planning familial, de l'alimentation de la mère et de l'enfant... sont bien en place actuellement en Tunisie et trouvent des échos très favorables au niveau familial et social. Ces programmes peuvent inclure un aspect de développement agricole en général et avicole en particulier.

2. Secteur moderne

L'aviculture moderne a permis au cours des dernières années de combler le déficit du pays en protéines animales en fournissant à des prix abordables des produits de qualité. Le VIIème plan (1986–1992) prévoit une légère augmentation de la consommation individuelle des produits avicoles. Associées à l'augmentation de la population, les productions avicoles seront donc amenées à se développer. Cette aviculture sera appelée aussi dans les années futures à trouver de nouveaux marchés et devra, pour sa survie, s'orienter vers l'exportation en direction des pays voisins : Algérie, Maroc, Lybie, Pays du Golfe... ce qui permettra une rentrée de devises et la création de nouveaux emplois.

Avant d'atteindre ces objectifs, il est toutefois nécessaire d'apporter les améliorations ci-dessous.

a) Alimentation

– Amélioration de la qualité de l'aliment par un contrôle rigoureux aussi bien des matières premières que des aliments finis.

– Utilisation de la granulation pour améliorer la croissance et l'indice de consommation et réduire le gaspillage.

– Incorporation de matière grasse (animale ou végétale) pour élever le niveau énergétique des rations et améliorer l'indice de consommation.

– Utilisation de matières premières de premier choix (tourteau de soja 49% de protéines...) et complémentation adéquate des aliments avec un premix bien équilibré en vitamines.

– Utilisation de la formulation automatique des rations et incorporation de produits autres que le maïs et le tourteau de soja dans les rations permettant une réduction du prix de l'aliment.

– Mise au point d'une stratégie nationale visant la recherche, la production et l'utilisation de produits de substitution locaux avec récupération et transformation de sous–produits (déchets d'abattoirs, farines de viande, farine de poisson de bonne qualité nutritive, et bactériologique...).

– Encouragement de la livraison en vrac et acquisition de silos par les éleveurs ce qui leur permet d'économiser sur le prix de l'ensachage et de l'emballage et au pays de réduire ses importations de papier.

b) Hygiène

Un encadrement sanitaire, surtout des petits et moyens éleveurs, est nécessaire afin d'assurer :

– Le suivi des troupeaux
– Le diagnostic des maladies et l'indication des traitements adéquats
– Les conseils en matière d'hygiène et de respect des normes d'élevage
– L'application de la réglementation
– La disponibilité des vaccins et des produits pharmaceutiques ;

– La création d'un laboratoire de pathologie pour le dépistage et la lutte contre les maladies avicoles et l'élaboration d'un plan national d'hygiène.

c) Commercialisation

Vu la place importante de ce paramètre, il est nécessaire de :

– Soutenir le GIPA dans ses actions de coordination et d'organisation du secteur ;
– Planifier au niveau des couvoirs la mise en incubation des oeufs, et au niveau des éleveurs la mise en place des poussins ;
– Encourager l'abattage de la volaille dans les abattoirs spécialisés garantissant une meilleure hygiène de la viande et assurer un circuit de froid convenable. Ceci passe par l'organisation et l'intégration des petits éleveurs autour d'un abattoir spécialisé et une éducation du consommateur qui doit préférer la volaille abattue et même prête à cuire ;
– Organiser la commercialisation de l'oeuf pour garantir un oeuf sain et de bonne qualité. Ceci commence au niveau de l'élevage par le ramassage d'oeufs propres et intacts et l'organisation d'une chaîne de froid. Le calibrage des oeufs permettrait aussi au consommateur et au producteur de payer ou de vendre l'oeuf à son juste prix.

d) Formation et recherche

Des efforts de vulgarisation, de recyclage et de formation sont à soutenir pour l'amélioration du niveau technique des éleveurs.

Il faut rappeler enfin que l'aviculture tunisienne est basée sur l'importation des principaux facteurs de production : animaux reproducteurs, matières premières pour aliments, médicaments et premix, matériel avicole... La création d'une structure solide de recherche permettrait d'étudier les possibilités de «tunisifier» le secteur et de réduire notre dépendance vis-à-vis de l'étranger. Elle permettrait d'éclairer les responsables et les aiderait à prendre les décisions convenables pour un développement harmonieux de cette production (nutrition, alimentation, hygiène, logement et équipement, choix des souches...).

V. – Conclusion

L'aviculture moderne tunisienne a connu un développement important au cours des dix dernières années. Cependant la mauvaise organisation de la commercialisation, le prix élevé des aliments, l'importation des matières premières nécessaires pour l'aliment et l'hygiène défectueuse sont actuellement les principaux freins à l'essor futur de cette aviculture.

Dans leur rapport intitulé «*L'Industrie avicole en Tunisie*» J. Merkle et L. Voss constatent qu'un excès de produits industriels (bâtiments ou équipements) a été vendu à l'aviculture tunisienne suite à «conseils» ou expertises émanant des pays étrangers. L'intérêt de ces expertises était limité à la vente desdits bâtiments et équipements qui se sont avérés ensuite non adaptés à la situation de la main-d'oeuvre et aux conditions climatiques de la Tunisie. Il est nécessaire aujourd'hui d'exploiter rationnellement toute cette infrastructure afin d'en tirer le meilleur profit.

A la fin de ce rapport nous ne pouvons omettre d'évoquer le développement éventuel d'autres élevages tels que ceux de la dinde, du lapin, de la pintade, de l'oie et du canard. Parmi ces espèces, seule la dinde semble promue à un avenir intéressant. Son élevage bénéficie en effet de l'infrastructure dont dispose le grand groupe avicole «**POULINA**» mis en place pour la production et la commercialisation du poulet (poulaillers, usine d'aliments... points de vente). La dinde est vendue en morceaux (escalopes, cuisses...) ainsi qu'en produits de charcuterie (salami, jambon, merguez...) à la pointe de l'innovation. Quoique récemment introduits sur le marché, ces produits ont trouvé beaucoup de succès auprès des consommateurs et semblent destinés à un avenir florissant.